



Guide de compensation matérielle et politique d'acceptation

Le rachat de matériaux de construction vise à récupérer et à réutiliser des matériaux encore en bon état qui seraient autrement jetés lors de la démolition ou de la rénovation d'un bâtiment. Cette pratique permet de réduire les déchets de construction et de minimiser l'impact environnemental.

Nous proposons deux façons de vous départir de vos matériaux de construction encore utilisable.



DÉPÔT DE MATÉRIAUX

Le moyen le plus rapide et efficace de vous départir de vos matériaux de construction en bon état!

Les dépôts sont acceptés sur nos heures d'ouverture habituelles.

Utilisé le stationnement près de la porte de garage et entrez nous voir, nous pourrons alors évaluer votre matériel et voir quel compensation s'offre à vous.

Si vous avez un doute sur l'acceptation du matériel consultez notre politique d'acceptation ou contactez-nous pour plus d'information.



RAMASSAGE DE MATÉRIAUX

Les projets éligibles doivent générer suffisamment de matériaux revendable pour que nos services soient offert.

Si votre lot est éligible nous nous déplacerons pour aller chercher vos matériaux!

Nous nous déplaçons dans un rayon de 50 km.

COMPENSATION MATÉRIELLE

Ce que nous pouvons offrir en échange de vos matériaux.
Aucun dépôt de matériaux n'est autorisé en dehors des heures d'ouvertures

Dons de matériaux	Vente	Consignation
Gratuit, simple et rapide. Sur nos heures d'ouvertures seulement.	Recevez de l'argent ou des crédits en magasin contre vos matériaux.	Nous vendrons le matériel pour vous.
À condition que les matériaux soient en bon état et de bonne qualité.	À condition que les matériaux soient en bon état et de bonne qualité.	Nous pouvons offrir un arrangement en consignation pour les articles uniques ou de grande valeur pour lesquelles nous ne souhaitons peut-être pas investir.
L'acceptation varie selon la qualité, l'état des matériaux, le marché actuel et la demande.	La valeur offerte varie selon la qualité et l'état des matériaux, le marché actuel et la demande.	Nous nous gardons le droit de refuser de mettre en consignation n'importe quel article.

Consultez notre politique d'acceptation des matériaux pour plus de détails

POLITIQUE D'ACCEPTATION

Critères généraux

Nous rachetons un large éventail de matériaux de construction, mais nous ne pouvons pas tout prendre.

L'acceptation est basée sur le niveau de stock actuel et l'espace, la qualité et l'état du matériel et est toujours soumise à une inspection finale par l'équipe. Nous nous réservons le droit de refuser n'importe quel produit pour l'une ou l'autre de ces raisons.

Certains produits qui ne sont pas répertoriés ci-dessous ou qui sont normalement non acceptés pourrais tout-de-même nous intéresser selon certains critères. Si vous croyez que nous pourrions être

intéressé par quelque chose, contactez-nous afin d'évaluer la possibilité de prendre vos matériaux.

Veillez noter que **nous ne prenons en aucun cas:**

- Les matériaux trop endommagés qui ne se réparent pas ou comportant de la moisissure.
- Les liquides, les produits chimiques ou articles contenant diverses matières dangereuses telles que les PCB, du mercure ou de l'amiante.



Matériaux		Conditions
Électroménagers	●	<ul style="list-style-type: none"> ● Non acceptés
Meubles	●	<ul style="list-style-type: none"> ● Certains meubles pourraient être acceptés, mais nous ne prenons généralement pas les meubles. Appelez-nous avant de vous déplacer.
Portes intérieures et extérieures	●	<ul style="list-style-type: none"> ● Ne doit pas comporter de moisissures, de torsion ou de dommages structurels. ● Ne doit pas avoir de trous (autres que pour les poignées et loquets) ou d'altération anormales. ● Les verres doivent être intacts, sans fissures, éclats ou bris quelconque.
Fenêtres	●	<ul style="list-style-type: none"> ● Ne doit pas comporter de moisissures, de torsion ou de dommages structurels. ● Ne doit pas avoir d'altération anormales. ● Les verres doivent être intacts, sans fissures, éclats ou bris quelconque. ● Les fenêtres doubles doivent être exempt de buée ou d'humidité entre les vitres.
Armoires	●	<ul style="list-style-type: none"> ● Doit être structurellement sain, ne pas fendiller au niveau des joints. ● Doit avoir ses tiroirs ainsi que ses portes.
Planchers et moulures	●	<ul style="list-style-type: none"> ● Doit être à l'état neuf. ● Doit être exempt de clous ● Doit être exempt de moisissure, de craquelures excessives, de torsion ou de courbure.
Maçonnerie, carrelage et pierres	●	<ul style="list-style-type: none"> ● Doit être exempt de mortier et doit être intact. ● Idéalement, nous prendrons les boîtes complètes, mais nous pouvons prendre certains carreaux en petite quantité selon les styles. ● Les comptoirs de pierre doivent avoir au moins 24 po dans les deux sens.
Éviers	●	<ul style="list-style-type: none"> ● Doit être exempt de fissure ou de rouille. ● Doit être exempt de rayures excessives. ● Les éviers autoportants doivent avoir un piédestal, des pieds ou des supports de montage ● Nous ne ramassons pas les éviers utilisés pour éliminer la peinture ou les produits nocifs.

Toilettes	●	<ul style="list-style-type: none"> ● Doit être propre. ● Doit être exempt de fissures. ● Le réservoir et le bol doivent être assemblée et le couvercle du réservoir doit être présent. ● Idéalement nous ramasserons les toilettes à faible débit, à moins que ce soit une pièce vintage unique. ● Doit avoir du matériel intérieur fonctionnel.
Robinetterie	●	<ul style="list-style-type: none"> ● Doit être fonctionnelle, ou ne nécessiter que des réparations mineures. ● Doit être exempt de rayures et d'éclat.
Plomberie	●	<ul style="list-style-type: none"> ● Doit être propre et exempt de bris. ● Appelez-nous avant de vous déplacer.
Éclairage	●	<ul style="list-style-type: none"> ● Les luminaires avec des abat-jour/globe/lentille en verre doivent être exempt d'éclat, de fissure ou de bris. ● Les luminaires doivent être complet. ● Nous n'acceptons pas les fluorescent.
Électricité	●	<ul style="list-style-type: none"> ● Nous acceptons la plupart du matériel servant à l'électricité à condition que ceux-ci soit dans un état convenable.
Bois de charpente	●	<ul style="list-style-type: none"> ● Doit être exempt de clous. ● Le bois doit avoir une longueur d'au moins 6 pieds. ● Les panneaux tel que le contreplaqué et l'OSB, doivent être plat et d'au moins ½ feuille.
Chauffage et refroidissement	●	<ul style="list-style-type: none"> ● Les fournaies à air pulsé doivent avoir une efficacité d'au moins 90% et être en parfait état de fonctionnement. ● Les chauffe-eaux doivent être en parfait état et avoir moins de 4 ans. ● Les poêles aux bois doivent être certifiés pour répondre aux exigences d'émission et d'efficacité du Québec. ● Les poêle et foyer au gaz doivent avoir toutes leurs pièces et être en parfait état de fonctionnement. ● Nous acceptons les radiateurs à eau vintage en bon état.

Autres types de matériaux généralement non acceptés

- Clous rouillés
- Tapis
- Peinture et produits chimiques

- Matelas
- Outils
- Électroménager
- Tissus
- etc.

Cette liste ne sera jamais tout à fait complète. Nous vous suggérons de nous contacter pour toutes questions sur le sujet. Il peut parfois y avoir des exceptions selon les produits ou si nous savons que quelqu'un recherche quelque chose en particulier.

Pour plus d'information, contactez-nous par téléphone ou par courriel:

(418) 582-0260

info@re-sic.ca